

# CUEILLETTE DES ENCOMBRANTS



**Veillez noter que la collecte des encombrants aura lieu, le mardi 3 septembre, 2019. Voici la liste des objets dont vous pouvez disposer:**

- réfrigérateurs
  - meubles, matelas
  - téléviseurs
  - tout métal
- cuisinières
  - vieilles batteries
  - pneus sans jantes

**Les résidus de construction, rénovation et démolition ne sont pas considérés comme des encombrants. Vous devez en disposer vous-même au Centre de transbordement, situé au 707 avenue du Lac.**

**Dû à l'asphaltage, il est possible que la collecte des encombrants ait un peu de retard. Mettez vos encombrants au bord du chemin pour vous assurez qu'ils soient ramassés.**

**Merci de votre collaboration!**

